



Présents :

M. Lesigne, Vice-Président

D. Alquier, H. Baptiste, J. Bartzén-Sprauer, P. Boissé, M. Caravanier, N. Cayrol, S. Chevalier, A. Clément, S. Crogiez-Pétrequin, F. Degan, M. de Ferrière, Ph. Foucher, E. Fouquereau, F. Gauthier, B. Haug, F. Lecaille, S. Lepeltier, D. Maurel, J.-P. Monge, J. Montharu, S. Mougin, Ph. Roingear, L. Séabra, S. Servais, P. Vendrix, H. Watier, J.-L. Yengue

Invités : I. Guillouet,

Excusés : G. Barles, C. Beaumont, C. Belzung, A. Bousquet, T. Boulay, L. Cailly, M. Desmedt, B. Foucher, D. Georgeault, H. Maurel-Indart, C. Manson, P. Soullié, S. Trapp,



M. Lesigne ouvre la séance à 14 h 10

La séance commence par la présentation de Julien Bartzén-Sprauer, quatrième représentant des doctorants élus en avril dernier au conseil scientifique et qui était absent la fois précédente.

1. Informations générales : point sur le projet ISITE

Emmanuel Lesigne fait un point d'information sur l'état d'avancement des dossiers ComUE et ISITE.

La ComUE "Limousin/Poitou-Charente/Centre":

Au niveau du calendrier, la feuille stratégique doit être validée par le CA et transmise à la fin du mois de juillet. Quant aux statuts, la version V0 devra être déposée en octobre.

Sur le contenu du projet, le travail est mené par des comités de suivi thématiques. Pour la recherche, la réflexion porte sur l'établissement d'une cartographie globale du domaine, sur des masters et des écoles doctorales communes et sur la construction du projet ISITE.

La cartographie globale de la recherche fait ressortir 126 unités de recherche présentes sur le territoire de la ComUE, 3131 chercheurs et enseignants-chercheurs, 1167 ita ou biats et 2700 doctorants soit environ 4 % de la recherche publique française.

L'ensemble de ces laboratoires a été partitionné en sept grands domaines dont les titres et périmètres sont encore en discussion :

- GT2S 1 : Sciences de la Terre et de l'Univers, Ecologie et Environnement



- GT2S 2 : Santé, Sciences biologiques et chimie du vivant
- GT2S 3 : Sciences et Ingénierie des Matériaux, Mécanique, Energétique
- GT2S 4 : Mathématiques - Informatique – Sciences et Ingénierie des systèmes
- GT2S 5 : Esprit Humain, Langages, Education
- GT2S 6 : Langues, Textes, Patrimoine, Arts, Sociétés et Cultures
- GT2S 7 : Normes, organisations, Marchés, institutions

Les directeurs des unités de recherche ont été sollicités pour avis et pour vérifier à minima les données les concernant.

Cette cartographie à peu près équilibrée, semble être la bonne grille pour construire les écoles doctorales communes. On se dirigerait donc vers 7 écoles doctorales voir 8 si les juristes et les économistes ne sont pas regroupés.

L'élaboration de la politique de recherche de la ComUE devrait se construire au sein de ces lieux de dialogue interdisciplinaire. Certains masters en particulier sur les thématiques de l'ISITE et à vocation internationale pourraient émerger.

ISITE :

Toutes les zones d'excellence présentes sur le territoire de la ComUE ne se retrouveront pas dans le projet ISITE. Il s'agit de choisir quelques thématiques, avec un fort potentiel de formation et de recherche et des retombés socio-économiques avérées, sur lesquelles on bâtit un projet commun.

Six thématiques classées au sein de trois grands champs pluridisciplinaires se dégagent :

- Transitions énergétique et écologique : 1. Energie et matériaux (éco-énergie, transport, propulsion, recyclage ; géosciences, stockage de l'énergie, pollution ; chimie verte) 2. Biodiversités et services éco-systémiques
- Santé, bien-être : 3. Biotechnologies pour la santé (imagerie médicale, biomédicaments, molécules bio-actives, infectiologie, transplantation) 4. Autonomie et Bien-être
- Economie numérique et patrimoine : 5. Patrimoines et numériques 6. Technologies des systèmes communicants

Des groupes de travail composés d'experts vont rapidement être constitués afin de définir le contenu.

Philippe Foucher signale que si l'administrateur du CEA n'est pas sollicité pour participer au groupe de travail sur «Transition énergétique et écologique», il est peu probable que le CEA s'investisse dans le projet ISITE. Emmanuel Lesigne le rassure et lui confirme que sa remarque sera prise en compte.

2. Nomination d'un représentant étudiant élu au CS au Conseil de la Documentation à l'université

Les statuts prévoient qu'un représentant étudiant élu au CS soit nommé au Conseil de la Documentation de l'université. Ce conseil se réunit deux fois par an : en juin pour la présentation du rapport d'activité et en novembre pour le vote du budget. Ce conseil présente et discute également les activités et actualités du service (politique documentaire, formations, nouveaux services). Il y siège des représentants des personnels et des utilisateurs (enseignants et étudiants).

Benoit Haug demande s'il est possible qu'un représentant étudiant suppléant puisse siéger à ce conseil. Cette possibilité lui étant confirmée, le choix de la personne retenu est reporté à la séance suivante en septembre.



3. Possibilité d'ouvrir les formations de la CIMES aux doctorants n'ayant pas de missions Complémentaires d'enseignement

Il s'agit d'ouvrir à d'autres doctorants les formations de la CIMES (Cellule d'Initiation aux Métiers d'Enseignement du Supérieur) dispensées jusqu'ici qu'aux seuls doctorants contractuels ayant une mission complémentaire d'enseignement (64h TD par an, et une formation obligatoire). Cette formation souvent plébiscitée, représente 20 journées sur 3 ans et délivre un quota de 30 crédits doctoraux.

Au conseil de la CIMES qui s'est tenu récemment, une demande a été déposée pour que les doctorants qui assurent des vacances ou qui se destinent aux métiers de l'enseignement puissent accéder à ces modules.

Dans un premier temps et dès l'année universitaire 2014-2015, les formations ne nécessitant pas de surcoût (type conférences) seront ouvertes à l'ensemble des doctorants avec priorité aux vacataires. Benoit Haug souligne l'importance de la communication pour que l'information parvienne aux doctorants.

Dans un second temps à la rentrée universitaire 2015-2016, des formations nécessitant un surcoût pourront être ouvertes à ces doctorants sous réserve d'une mobilisation financière possible et cadrée des écoles doctorales.

4. Equipe émergente PRIM : retour de l'expertise extérieure – annexe 1

Lors du précédent conseil scientifique, Jérémy Nicey et Gustavo Gomez-Mejia, enseignants-chercheurs à l'université François-Rabelais de Tours, avaient présenté leur projet de création d'une équipe de recherche émergente en sciences de l'information et de la communication (section 71 du CNU). L'acronyme PRIM retenu pour le projet signifie Pratiques et Ressources de l'Information et des Médiations.

Le conseil scientifique avait alors proposé de soumettre cette demande à une expertise extérieure pour évaluer la valeur et l'originalité du projet, et pour émettre des recommandations stratégiques.

Les trois rapports des experts (dont deux extérieurs à notre université) sont venus confirmer l'analyse faite par le conseil scientifique. Les experts approuvent la dynamique du projet qu'ils trouvent louable et cohérent mais font ressortir les faiblesses du projet scientifique qu'ils ne trouvent pas suffisamment abouti : précisions sur les objets d'étude, état de l'art du domaine et originalité du positionnement méritent d'être encore travaillé. De plus l'impossibilité aujourd'hui d'encadrer des doctorants est un sérieux handicap.

Dans ces conditions, Emmanuel Lesigne propose aux membres du conseil scientifique de ne pas créer une équipe émergente pour le moment mais de les encourager à poursuivre et affiner leur projet notamment par le financement de deux journées d'étude sur le budget du conseil scientifique. Pour renforcer une dynamique d'équipe, un local et un séminaire hebdomadaire sont des outils indispensables qui peuvent d'ores et déjà être mis en place. Parallèlement, il est nécessaire d'engager une discussion avec l'IUT de Tours pour ouvrir un poste de PR en 71ème section (redéploiement d'un poste au sein de l'IUT).

Les initiateurs du projet d'équipe PRIM ne sont pas encouragés à quitter dès maintenant leurs affectations recherche actuelles (en dehors de notre université), mais la perspective d'un projet d'unité de recherche pour le prochain contrat est maintenue. Il faudra envisager, comme suggéré par un des experts, le regroupement avec des équipes déjà existantes.

Suite à un échange entre les membres du conseil scientifique, il ressort qu'au sein de l'université il existe un vrai besoin pour apprendre à communiquer avec le grand public sur des sujets complexes comme Biomédicaments ou



le programme Lavoisier. Ces sujets pourraient être des terrains expérimentaux concrets pour la réflexion des initiateurs de PRIM. On précise bien sûr qu'il s'agit bien d'un projet scientifique, et non d'un service de communication.

Une suggestion du conseil scientifique est de se structurer avec une identification auprès de la MSH avec comme objectif de poursuivre leur dynamique et de continuer à travailler sur leur projet qui n'est pas complètement mûr.

 Cette position est adoptée à l'unanimité par le conseil scientifique

5. Appel à Projets Post-doctorants étrangers – annexe 2

Sur le budget 2014, trois allocations de post-docs étrangers (pour un an) ont été inscrites. Il s'agit d'une action forte de la politique du conseil scientifique.

Le nombre de dossiers reçu (20) confirme l'intérêt porté à l'accueil de ces chercheurs dans les unités. Ce dispositif est important pour démarrer ou prolonger une carrière de recherche.

En conseil scientifique plénier, il s'agit d'examiner des sujets portés par une équipe de recherche. Au cours d'un conseil scientifique restreint, ce sont les candidatures qui seront examinées. Chaque projet a été étudié par un rapporteur qui rend compte au CS de son travail d'expertise.

Compte tenu de la qualité des sujets proposés et faute d'arguments suffisants pour les départager, 7 dossiers sont retenus pour 3 postes (voir annexe n°2). C'est donc au niveau de l'examen de la qualité des candidatures que l'attribution définitive se fera.

 Le conseil scientifique émet un avis favorable (Voix : 31 pour et 1 abstention)

6. Appel à Projets Petits Equipements - annexe 3

La somme inscrite au budget du CS 2014 est de 30 000 €. La règle fixée est le financement à hauteur de 50% maximum du coût total pour l'achat ou la réparation de petits équipements scientifiques importants pour l'activité du laboratoire. L'aide est limitée à 5 000 €.

Après avoir écouté les comptes rendus des rapporteurs, 6 projets sont retenus pour un financement total de 28 000 € (cf. annexe n°3).

 Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur cette répartition

7. Retour sur l'Appel à Projets ARC Tours-Poitiers - annexe 4

Suite au classement des 23 projets soumis en séance du 15 avril dernier, le conseil scientifique avait mandaté le vice-président recherche de finaliser la synthèse des projets retenus avec son homologue de Poitiers.

Ainsi 4 dossiers notés A+ de part et d'autre par les conseils scientifiques des deux universités de Tours et Poitiers ont été retenus de suite.



Suite à des échanges sur les évaluations réalisées dans chacune des universités, et un arbitrage par le conseil scientifique de l'université de Poitiers, 3 autres projets ont été financés (cf. annexe n°4).
En conclusion, sept projets retenus qui couvrent tous les domaines.

8. Retour sur la répartition du BQI – annexe 5

Le conseil scientifique avait accepté le principe d'une commission constituée de 4 membres du conseil scientifique, d'Arnaud Giacometti, vice-président délégué aux relations internationales, et d'Elisabeth Huguet, coordinatrice des correspondants relations internationales (CRI) dans les unités. Cette commission étant chargée de répartir le BQI (Bonus Qualité Internationale) à partir d'une grille de notation imposée à chaque rapporteur. Chaque dossier d'unité de recherche a été examiné et noté par deux rapporteurs indépendants.

Un écart maximum de deux points entre les rapporteurs montre la cohérence de cette grille d'évaluation.

Le BQI est proportionnel à la note obtenue et à la dotation de base de l'unité. Il peut atteindre 15% de cette dotation pour les montants les plus élevés ou bien ne pas excéder 200 €.

142 000 € ont ainsi été distribués comme convenu au budget du conseil scientifique.

Philippe Roingeard s'interroge sur l'utilisation du BQI par le service des relations internationales. Emmanuel Lesigne précise qu'il est utile notamment lorsqu'on cherche des informations sur les activités de l'établissement avec tel ou tel pays. De plus il pense que l'effet incitatif pour l'ouverture internationale est réel.

Marc De Ferrière ne comprend pas pourquoi il n'a pas obtenu d'aide financière sur ces consortiums réalisés à l'étranger sur la base que le pays en question ne faisait pas partie de la politique internationale de l'établissement Qui définit les priorités ? La grille de lecture ne semble pas claire à certains.

Emmanuel Lesigne propose qu'Arnaud Giacometti vienne présenter les priorités de la politique internationale de l'établissement devant le conseil scientifique.

9. avis sur l'utilisation en 2014-2015 d'enseignants-chercheurs vacants ou susceptibles de l'être (campagne « fil de l'eau ») – annexe 6

Le conseil scientifique propose un avis conforme à la proposition de la CPP et concernant les deux dossiers qui n'ont pas pu être étudiés par la CPP, le conseil scientifique propose un avis conforme à la composante soit un ATER en section 60 pour le poste de MCF 0157 et un contractuel LRU art. 954-3 pour le poste de MCF 0738.



Le conseil scientifique rend un avis favorable à cette proposition (Voix : 27 pour et 5 abstentions)

10. Renouvellement de la direction de l'équipe d'accueil InTRu

France Nerlich ayant souhaité quitter la direction de InTRu pour des raisons professionnelles et personnelles, l'assemblée générale d'InTRu, réunie le 10 juin dernier, a proposé à l'unanimité la nomination de Jean-Baptiste Minnaert comme directeur de cette unité de recherche.



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité



11. **Renouvellement de la direction de l'équipe d'accueil Vallorem**

Suite à la mutation de Franck Brillet, l'assemblée générale de VALLOREM a proposé la nomination de Stéphane Onnée (université d'Orléans) comme directeur de l'unité et Véronique des Garets (université François-Rabelais) comme directrice adjointe.

 Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité.

12. **Réflexion autour du fonctionnement de la Commission Permanente du Conseil Scientifique et renouvellement d'une partie de ses membres**

La commission permanente du CS se réunit 6 ou 7 fois dans l'année pour préparer les délibérations du conseil scientifique plénier.

Trois postes sont à pourvoir :

- Représentant étudiant : Sandra Lepeltier - Avis favorable à l'unanimité
- Représentant HDR secteur SST : Fabien Lecaille - Avis favorable à l'unanimité
- Représentant docteur domaine SHS : le conseil scientifique propose à Thibault Boulay, Laurent Cailly et Sylvie Mougin de se concerter et de proposer l'un d'entre eux.

13. **Point sur le fonctionnement du Conseil Académique**

La mise en place du conseil académique est récente et a débuté sur l'année universitaire 2013-2014. Sur l'année universitaire 2014-2015, trois dates de réunion sont déjà prévues (septembre janvier et juin). Pour mémoire, il s'agit de réunir les membres du CS et du CEVU soit environ 80 personnes. Le bilan de cette année montre la difficulté de travailler et d'échanger avec un si grand nombre de personnes.

Son fonctionnement est en construction. Il faut apprendre à le faire fonctionner. Le conseil scientifique est amené à réfléchir sur les sujets qui doivent être traités au sein du conseil académique et ceux qui relèveront plus spécifiquement de la commission recherche.

A partir de l'observation des ordres du jour des conseils scientifiques des deux dernières années, Emmanuel Lesigne propose de confier au conseil académique :

- L'avis sur les tableaux d'utilisation des emplois vacants
- Le fonctionnement des écoles doctorales
- La commission de la documentation électronique
- L'examen des conventions recherche et formation
- Les congés pour recherches ou conversions thématiques
- Aide aux laboratoires accueillant des stagiaires
- Examen des demandes de décharges d'enseignement



- Suivi projet IDEX-ISITE
- Suivi des PUFR

Un travail similaire devra être conduit par le CEVU.

La commission recherche se verrait confier :

- La présentation des nouvelles équipes de recherche, fédérations ou plateformes scientifiques et techniques
- Le budget recherche, y compris préciptut, BQI...
- Les appels à projets (chercheurs invités, équipement, actions de recherche collaborative Poitiers-tours, colloques, post-doctorants, Studium,...)
- Examen des conventions recherche
- Règlement HDR
- Prolongement doctorat au-delà des trois ans
- Procédure d'attribution de la PEDR



Avis favorable à l'unanimité du conseil scientifique

14. Avis sur les conventions internationales - Annexe 7-Annexe 8 – Annexe 9

Le conseil scientifique est amené à donner un avis sur trois conventions de coopération rédigées par le service des relations internationales et qui ont pour but de promouvoir l'accueil d'étudiants et de chercheurs de haut niveau.

- Convention formation - recherche Université Fédérale de Santa Maria, Rio Grande do Sul – U.F.R. Sciences et Techniques, Département de Mathématiques LMPT – annexe 6
- Convention formation - recherche Université des Sciences, de Technologie et de Médecine de Nouakchott, Mauritanie - U.F.R. de Sciences et Techniques, Département Informatique (DI), Laboratoire d'informatique – annexe 7
- Convention formation - recherche Université de Monastir, Tunisie – U.F.R. Sciences et Techniques, Département de Chimie et Laboratoire de Physicochimie des Matériaux et Electrolytes pour l'Energie - annexe 8



Avis favorable à l'unanimité du conseil scientifique

Emmanuel Lesigne lève la séance à 18h45.

